

SEC.COM. 7DEC'09 14:37

Québec, le 04 décembre 2009

CI - 028M
C.G. - Loi modifiant
le Code civil en matière
d'adoption et
d'autorité parentale

Objet: ADOPTION, droit à l'accès pour tous

Commission des institutions:
Monsieur Yannick Vachon
Secrétaire de la Commission des institutions
Assemblée nationale du Québec
Edifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur,

Je me suis demandé comment faire en sorte que cette lettre attire un quelconque intérêt ? Donc, j'ai décidé de parler avec mon coeur.

Faut-il attendre encore que quelqu'un sache utiliser les quatre(4) verbes les plus indispensables dans la vie de nos élus ? En fait, quand on y pense, dans la vie de tout le monde ; je vous laisse les trouver. Des personnes aussi intelligentes que vous, devraient les trouver sans l'ombre d'un doute !

Faudra-t-il attendre dix (10) ans, quinze (15) ans ou plus, ou bien, que cela n'arrive jamais ? Non, je préfère penser que cette année sera la bonne pour nous, "Les Enfants de la Crèche", et que nous aurons enfin les bonnes personnes qui nous permettront de répondre au mot "Pourquoi"!

Nous, les enfants du "Déshonneur", de "l'Adoption", appelez-les comme vous voudrez, utiliser les appellations les plus vulgaires nous voulons connaître notre identité, savoir d'où proviennent nos gênes, avoir une seule petite vision de la personne ou des personnes qui nous ont donné la vie! Nous ne serions pas là sans ces personnes si difficilement recherchées.

Vous, les jeunes élus, et vous les plus expérimentés, qui, grâce à nous, décider et gérer notre société, vous qui avez le mandat de prendre les décisions à notre place, auriez-vous déjà oublié pourquoi vous êtes autour de cette table de décisions? J'espère que non! Je souhaite que cette fois, nous avons les bonnes personnes pour nous écouter, nous entendre, nous comprendre et pour agir!

"Les Enfants de la crèche" attendent toujours que quelque chose se passe pour eux. Ces Enfants vous demandent simplement de nous ouvrir la porte de ces "MAUDITES cachotteries" qui existent encore, et qui sont gardées depuis des années comme des réserves d'armes, prêtes à exploser si on ouvre, ne serait-ce qu'un tout petit peu la porte!

Nous sommes en 2009, à l'ère des esprits ouverts, à l'ère où les couples hors mariage mettent des enfants au monde et qui décident de les garder! Que faites-vous de ceux qui, jadis, ont été forcés, obligés de les laisser pour adoption afin de protéger l'honneur de la famille, l'honneur d'un notable, de l'homme déjà marié, de l'oncle, du prêtre et qui d'autres encore! Du violeur peut-être! Quoi ou qui de nos élus veulent-ils protéger? Des emplois, des hommes qui ont vécu en étant vu dans ce que l'on appelait la "haute-société"!

Il ne faudrait pas oublier ces pauvres femmes "filles" qui ont perdu leur avenir et qui ont dû laisser des enfants qu'elles aimaient déjà dans ces endroits. Avez-vous idée ce qu'elles ont dû subir? Et ces enfants, parlons-en, à l'école, ces enfants souvent insultés, montrés du doigt par des enfants éduqués par des parents de cette belle haute-société.

Vous, jeunes élus et autres, qui vivez en 2009, dans une société où les couples "hors-mariage" ont des enfants et qui s'aiment aujourd'hui librement, pouvez-vous comprendre et vous imaginez à leur place, juste pour un instant, afin de voir plus clair?

Excusez-moi, j'ose espérer que vous m'écoutez toujours et que vous m'entendez aussi!! J'ajouterai que ce qui s'est passé jadis, appartient à une autre génération qui ne demandait qu'à évoluer et qui doit être traitée comme tel, donc il faut évoluer en ouvrant nos esprits, en laissant nos tabous derrière nous, en ouvrant toutes les portes le plus tôt possible, il ne faut pas hésiter! J'en suis certaine.

J'espère qu'il y aura plus d'une personne le 13 janvier 2010 qui sauront nous écouter, qui nous entendront, et qui nous comprendront et qui agiront en décidant que le chapitre de cette histoire "archaïque" a suffisamment duré!

Nous aimerions aujourd'hui que les quatre(4) verbes si indispensables soient utilisés dans cette cause qui est la nôtre:

Ecouter: de nos jours, même les sourds peuvent écouter

Entendre: si on n'entend pas, comment comprendre

Comprendre: si on ne comprend pas le sens des paroles, comment agir

Agir: si on a bien écouté, bien entendu, bien compris, il ne reste plus qu'à agir, se battre s'il le faut

Afin de ne pas abuser de votre temps, je vous laisse sur ces quelques lignes. S'il vous plaît nous vous serions reconnaissant de nous avoir si religieusement écouté, si bien entendu, si intelligemment compris et pour finir, nous vous serions extrêmement reconnaissant d'avoir agi!

J'aimerais vous remercier très sincèrement d'avoir bien voulu prendre le temps de me lire. J'apprécierais beaucoup avoir une réponse positive à cette demande.

Diane Tremblay

Diane Tremblay (parente et aide de l'adopté)
3084, rue Jean-Creste
Québec, QC., G1C 7B4
(tel: 418 666-0782)

Copie conforme à:

Monsieur le premier ministre Jean Charest
Parlement Edifice Honoré Mercier
835, Boul. René Lévesque EST 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Ministre de la justice, Madame Kathleen Weil
Edifice Louis-Philippe Pigeon
1200, Route de l'Eglise, 9^e étage
Québec (Québec) G1V 4M1

Monsieur Bernard Drainville, député de Marie-Victorin
et président de la Commission des institutions
Hotel du Parlement, bureau 2.28
Québec (Québec) G1A 1A4